

L'ACTION

D'AUTRAY



CYCLISTE TUÉ SUR LA 138

UN CORONER FAIT TROIS RECOMMANDATIONS

À lire en page 3

Des projets pour stimuler la vitalité
culturelle et patrimoniale
page 4

Serge-Alexandre Demers Giroux affrontera
les plus grands noms de l'escalade
page 8

MÉDIALO

19 février 2025 • Volume 103 N° 38 • GRATUIT

Les Tôles T.S.C.

Vente | Installation | Pliage d'acier

toletsc.ca 514 647-4400

EN INVENTAIRE
BARDEAUX MÉTALLIQUES
TÔLE 8,10,12,14



> 1284796

Des Lanaudois reçoivent une importante distinction

Lors d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée à la Maison de la musique René-Charette à Joliette, plusieurs citoyens de la région de Lanaudière ont reçu une importante récompense, soit la Médaille du couronnement du roi Charles III. Cette dernière est une distinction commémorative spéciale, conçue pour honorer principalement des Canadiens qui ont contribué de manière significative à leur communauté ou à l'étranger. Elle célèbre leurs réalisations, leur dévouement et leur engagement envers le bien-être de la société canadienne.

Photo gracieuseté - Groupe CNW/Cabinet de la Lieutenant-gouverneure du Québec



Perquisition dans une résidence de Mandeville

Une opération policière a eu lieu le 13 février, en avant-midi, dans une résidence de Mandeville. L'intervention, qui serait en lien avec le trafic de stupéfiants et la contrebande de tabac, aurait mené à l'arrestation de deux personnes et à une saisie. Selon les informations transmises par la Sûreté du Québec, un homme de 40 ans et une femme de 37 ans, de Mandeville, ont été arrêtés sur place puis libérés plus tard la même journée. La SQ précise qu'ils devront revenir devant la justice, à une date ultérieure. Ils pourraient faire face à des accusations en vertu de la Loi régissant certaines drogues et autres substances, la Loi sur le cannabis ainsi que la Loi concernant l'impôt et le tabac.



Photo Médialo - archives

À lire sur le web



Photo gracieuseté - Béatrice Flynn

Le MAJ invite la population à plonger au cœur de sa nouvelle programmation

L'équipe du Musée d'art de Joliette présente ses deux nouvelles expositions temporaires de l'hiver 2025 ainsi qu'une multitude d'activités culturelles passionnantes.



Photo gracieuseté - Jordan Manoukian

Le Festival du film de montagne de Banff sera de passage à Joliette

La Tournée mondiale du Festival du film de montagne de Banff est de retour en salle jusqu'au 2 mars. Cet incontournable rendez-vous d'aventures humaines et sportives sera présenté dans 23 villes du Québec, dont au Centre culturel Desjardins le 26 février à 19 h.



Photo Adobe Stock

C'est l'heure du recensement des camps

L'Association des camps du Québec demande l'aide de la population afin de dresser une liste de tous les camps de jour et de vacances qui existent dans la province.





Apperçue de l'état de la chaussée à l'endroit où Pierre Morel s'est fait frapper, le 4 août 2024.

DÉCÈS DU CYCLISTE PIERRE MOREL

Un coroner fait des recommandations à la SAAQ

Le 20 janvier dernier, le coroner André Cantin a présenté son rapport en lien avec le décès de Pierre Morel survenu sur la route 138, le 4 août 2024, alors qu'il circulait à vélo. Dans la conclusion du rapport, le coroner fait trois recommandations au gouvernement du Québec. Toutefois, pour la conjointe de la victime, des questions persistent et une prise de conscience collective est nécessaire.

Gabriel Ferland | gferland@medialo.ca

En septembre 2024, L'Action D'Autray s'est rendu sur le lieu du décès de Pierre Morel, sur la route 138, à la hauteur de Saint-Barthélemy, pour le dévoilement d'un vélo blanc installé en sa mémoire. Notre journaliste avait alors rencontré Johanne Perreault, la conjointe de Pierre Morel, qui lui avait demandé de la suivre. « C'est ici qu'il s'est fait frapper », a-t-elle confié en pointant une trace de peinture au sol. Elle a ensuite montré une autre marque, plusieurs mètres plus loin, pour montrer toute la distance parcourue par le véhicule après avoir heurté M. Morel.

Près de six mois plus tard, au moment de la publication du rapport du coroner, M^{me} Perreault ne comprend pas pourquoi l'automobiliste n'a pas été sanctionné « alors que, d'après le rapport du coroner, il semble clair que la personne n'a pas respecté le règlement qui demande de laisser 1,5 mètre lorsqu'on dépasse un cycliste ».

À ce propos, l'article 341 du Code de la sécurité routière mentionne que « le conducteur d'un véhicule routier ne peut dépasser un cycliste à l'intérieur de la même voie de circulation, à moins qu'il ne puisse le faire sans danger après avoir réduit la vitesse de son véhicule et après s'être assu-

ré qu'il peut maintenir une distance raisonnable entre son véhicule et le cycliste lors de la manœuvre ».

Dans l'analyse du coroner, il n'est pas affirmé directement que la règle du 1,5 mètre n'a pas été respectée, mais il est mentionné que « les témoins confirment que le VUS était entièrement dans la voie de droite au moment où le véhicule a heurté le cycliste et qu'il n'a pu empiéter dans l'autre voie, car un véhicule venait en sens inverse ». Le coroner poursuit en affirmant qu'un « ralentissement important de l'automobiliste conduisant le VUS aurait pu mener à un dépassement plus sécuritaire ».

« On hésite parfois à perdre cinq à dix secondes de notre vie, parce qu'on se sent bien pressé, mais notre vie ne presse pas tant que ça... »

- Johanne Perreault, conjointe de Pierre Morel

Selon les informations disponibles dans le rapport, les enquêteurs de la Sûreté du Québec auraient conclu « que la cause principale de l'accident était le mauvais état de la chaussée de la route 138 à l'endroit où l'accident est survenu ». M^{me} Perreault affirme qu'elle n'a aucune raison de douter du travail des enquêteurs, mais elle croit que, en ce moment, le message qui est envoyé à la population c'est qu'il est possible de « tuer un cycliste sans qu'il y ait de conséquences ». Elle souhaiterait que plus d'efforts soient

faits en sensibilisation pour qu'une prise de conscience collective se produise.

Recommandations du coroner

En conclusion de son rapport, le coroner fait trois recommandations. La première, qui s'adresse à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), est de « développer de nouvelles activités d'éducation et de sensibilisation auprès des automobilistes concernant les dangers associés aux dépassements de cyclistes en bordure de la route ».

Les deux autres recommandations sont quant à elles destinées au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). D'une part, le coroner demande de « revoir le protocole des travaux de rapiéçage et de pavage de la chaussée afin de s'assurer que les conditions de sécurité pour la circulation des cyclistes sur les accotements ne soient pas détériorées ». D'autre part, il est recommandé au MTMD de « maximiser la largeur du pavage des accotements lors des projets impliquant la remise à neuf de la chaussée, en tenant compte des normes en vigueur et des besoins spécifiques au lieu du projet ».

Essentiellement, ces recommandations rejoignent les commentaires de M^{me} Perreault. Celle-ci souhaite que la population soit plus consciente des conséquences possibles lorsqu'on ne respecte pas les normes de sécurité lorsque vient le temps de dépasser un cycliste, surtout lorsque la chaussée est en mauvaise condition.

Crédit photo de couverture: Gabriel Ferland

Photo gracieuseté – MRC de D’Autray



Photo gracieuseté – Julie De Leemans photographie

Un groupe d'enfants lors de la 21^e édition de la Fête d'hiver.

APPEL À PROJETS

Deux initiatives pour soutenir la culture dans D’Autray

La Municipalité régionale de comté (MRC) de D’Autray a récemment lancé deux appels à projets visant à « soutenir la vitalité culturelle et patrimoniale du territoire ». Une séance d’information virtuelle permettra aux citoyens d’en apprendre davantage sur ces initiatives d’une valeur totale de 55 000 \$.

(MRC) du Québec. L’un des objectifs de ce programme est de « rendre la culture accessible à un large public ».

Salle de rédaction | gferland@medialo.ca

La première initiative concerne le fonds de soutien Culture et patrimoine. Il s’agit d’une enveloppe de 25 000 \$ servant à appuyer des projets en culture et en patrimoine sur le territoire de D’Autray. Avec ce programme, le comité culturel de la MRC cherche notamment à « faciliter l’accès à la culture et au patrimoine en créant une offre locale; promouvoir et préserver les patrimoines locaux », ainsi que « soutenir la création artistique et la diffusion de l’offre culturelle d’artistes locaux ». Les demandeurs admissibles sont les OBNL, les artistes (professionnels et émergents) et les entreprises culturelles.

La seconde initiative, qui sert à appuyer le développement de projets culturels sur le territoire de la MRC, est le Programme de développement d’initiatives culturelles. Celui-ci est doté d’une enveloppe financière de 30 000 \$ issue de l’Entente de développement culturel (EDC) conclue entre la MRC de D’Autray et le ministère de la Culture et des Communications

« Nous invitons chaleureusement les artistes, artisans, organismes culturels et tous les acteurs du milieu à saisir ces opportunités de financement. »

Sonia Desjardins, présidente du comité culturel de la MRC et mairesse de Saint-Norbert

Les formulaires de candidature et les informations détaillées sont accessibles sur le site Internet suivant: <https://culturepatrimoineautray.ca/financement>.

De plus, une séance d’information virtuelle se tiendra le mardi 25 février, de midi à 13 h, afin de répondre aux questions des personnes intéressées. Pour y participer, il suffit de balayer ce code QR :



Les candidatures doivent être soumises par courriel à culture@mrcautray.qc.ca avant le 3 avril 2025.

La Fête d’hiver a accueilli de nombreux visiteurs pour sa 22^e édition

La Ville de Lavaltrie confirme que près de 2500 personnes se sont donné rendez-vous, du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février, pour participer à la 22^e édition de la Fête d’hiver. Les visiteurs de tous les âges ont notamment pu participer à des activités festives pour tous les goûts.

Salle de rédaction | gferland@medialo.ca

Le vendredi 31 janvier, en soirée, le parc Gérard-Lavallée s’est transformé en un terrain de jeux hivernal. De la musique dynamique, un spectacle de feu impressionnant, du patinage aux flambeaux, de l’escalade sur neige et des glissades sur tubes, tous les ingrédients étaient réunis pour créer une ambiance festive. Pour satisfaire les amateurs de jeux vidéo, une roulotte d’arcades était présentée par la Table des intervenants jeunesse de Lavaltrie et Lanoraie.

Selon la Ville, le point culminant de la soirée a été atteint lors « des spectaculaires feux d’artifice ». Le maire Christian Goulet a profité de l’occasion pour saluer l’implication des citoyens, des partenaires, des organismes, des bénévoles et du comité organisateur.

Le samedi après-midi, les familles ont pu profiter de plusieurs activités gratuites telles que du vélo à pneus surdimensionnés (fat bike), des jeux gonflables, un atelier de chocolat chaud avec la Biblio-Tente, de la sculpture sur neige, du patinage, des glissades sur tubes, du ski de fond et de la raquette.

Le lendemain, la journée a débuté avec un déjeuner, en soutien aux Chevaliers de Colomb, servi par les élus municipaux à près de 185 citoyens. En après-midi, l’École de danse Julie Lépine a présenté une animation de danse country dynamique, permettant de terminer la journée en beauté.

En parallèle des festivités, le « traditionnel tournoi de hockey-bottine » a réuni sept équipes représentant des entreprises locales. C’est l’équipe d’EBI Environnement qui a remporté la victoire, suivie par la Ville de Lavaltrie en seconde place et par le Regroupement des gens d’affaires de Lavaltrie (RGAL) sur la troisième marche du podium.



Guilbault Inc.
Complexe funéraire

Entreprise Familiale à l'écoute des familles depuis 1947

- Services funéraires complets
- Incinération économique (four crématoire sur place)

Autres succursales :
Lavaltrie : 1220, rue Notre-Dame, J5T 1M4 450 589-1116
Lanoraie : 25, rue Louis-Joseph-Doucet, JOK 1E0 450 887-2366



Lanaudière, Siège social :
 371, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption, J5W 1S4
 450 589-5505
www.guilbault.info



CHANGEMENTS DANS LA HAUTE DIRECTION

Harnois Énergies regarde vers l'avant

Dans un contexte de croissance, l'entreprise Harnois Énergies a récemment remanié sa structure organisationnelle afin de renforcer son engagement envers l'expérience client. Le président-directeur général (PDG) Serge Harnois a fait le point sur ces récents changements en entretien avec L'Action D'Autray.

Élise Brouillette | ebrouillette@medialo.ca

M. Harnois a notamment annoncé la création de deux nouveaux postes de vice-président et l'arrivée de son fils Guillaume au sein de la direction de l'entreprise. Ce dernier occupe la fonction de directeur principal, exploitation, ventes lubrifiants et produits spéciaux.

Le PDG, qui aura bientôt 58 ans et qui est en poste depuis 35 ans, a expliqué : « Puisque je souhaite que cette entreprise reste dans Lanaudière pour encore longtemps, le temps est venu de réaliser tranquillement un transfert de connaissances et de préparer la relève. »

L'entreprise a aussi grandement diversifié son offre de services, en venant ajouter des secteurs comme le propane, les lubrifiants ou les produits d'aviation. Ainsi, la haute direction avait la volonté que chacune des divisions soit distincte et en charge de ses ventes et de ses opérations, mais toujours en synergie avec le reste de l'entreprise.

Steve Lamontagne a été nommé vice-président principal, exploitation et ventes. Benoit Jodoin est aussi devenu vice-président principal, développement des affaires et gestion co-entreprise. Plusieurs autres nominations sont venues compléter la réorganisation.



Photo: giselaed

Le président – directeur général de Harnois Énergies, Serge Harnois.

« Je souhaite continuer de travailler tout en profitant de la vie et en déléguant plus de responsabilités », a souligné Serge Harnois.

Pour les prochaines années, le PDG se dit persuadé que l'entreprise continuera de croître, tout en étant conscient que la consommation d'essence connaît actuellement son apogée. « Le réseau de détail va continuer d'exister, mais il va se transformer et la restauration rapide et le prêt-à-manger prendront plus de place. »

Harnois Énergies a aussi investi dans des services tels que le ravitaillement de camion à camion et dans le secteur de l'aviation, qui sont tous deux des vecteurs de croissance.

Des capitaux importants ont été injectés au sein des stations-service dans le but que d'autres types de produits prennent le relais du carburant dans le futur. Serge Harnois cite l'exemple de stations-service américaines qui ont leur propre marque de restauration. « Nous en sommes aux balbutiements de l'offre. Ce n'était pas dans nos gênes d'aller déjeuner au dépanneur. »

L'Action D'Autray s'est entretenu avec Serge Harnois en plein cœur des inquiétudes entourant l'imposition éventuelle de tarifs douaniers importants.

« Il va y avoir des soubresauts et ce sera difficile, mais au final, ce ne sera bon ni pour un pays, ni pour l'autre », a déclaré le PDG. Il a toutefois ajouté : « Avec toutes les ressources naturelles qu'on a au Canada, je ne m'en fais pas. Il faudra maximiser la transformation de produits, mais il ne faut pas s'inquiéter. »

Harnois Énergies fait affaire avec des compagnies qui, de leur côté, dépendent de la production forestière. « Les risques seront surtout au niveau des comptes à recevoir », a précisé Serge Harnois en concluant que si certaines entreprises ne sont plus en mesure d'exporter leur carburant, cela pourrait aussi engendrer, à long terme, une augmentation de l'offre sur le marché qui se traduirait dans les prix.



Photo Médialo – archives

Le suspect aurait été arrêté à son domicile.

Le Marché Madame S victime d'un vol qualifié

La Sûreté du Québec aurait été appelée vers 19h, le 16 février, pour un vol qualifié survenu dans un commerce de Mandeville. Un homme aurait ensuite été arrêté à son domicile et il devait comparaître le lundi 17 février. L'Action D'Autray a appris que le commerce en question serait Le Marché Madame S, car ce dernier a commenté la situation, sur sa page Facebook, le 16 février en soirée.

Gabriel Ferland | gferland@medialo.ca

Selon un communiqué de la Sûreté du Québec (SQ), « les policiers du poste auxiliaire de la MRC de D'Autray ont été appelés à se rendre sur les lieux d'un vol qualifié dans un commerce de la rue Desjardins, à Mandeville ». La SQ ajoute que « le suspect aurait exigé le contenu du tiroir-caisse en menaçant l'employé à l'aide d'une arme blanche avant de prendre la fuite avec un montant d'argent et des cigarettes ».

Personne n'aurait été blessé lors de l'événement et les policiers ont par la suite mené une enquête qui leur a permis d'identifier un suspect. Celui-ci, un homme de 22 ans, a été arrêté à son domicile et il demeure détenu en attendant de comparaître au palais de justice. Selon la SQ, « il pourrait faire face à des accusations de vol qualifié, de menace et de bris de condition ».

Sur sa page Facebook, Le Marché Madame S a publié un avis pour informer sa clientèle. Dans cette publication, il y est notamment mentionné que « grâce au sang-froid de notre équipe et aux procédures en place, aucun dommage majeur n'a été causé et surtout, personne n'a été blessé ». Au moment d'écrire ces lignes, les propriétaires du commerce n'étaient pas disponibles pour répondre aux questions de L'Action D'Autray.

En terminant, la Sûreté du Québec rappelle que toute information sur des activités criminelles peut être communiquée en tout temps et de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au numéro suivant: 1 800 659-4264.

 Les Amputés de guerre

Le Service des plaques porte-clés protège vos clés et aide les enfants amputés depuis 50 ans!



Commandez gratuitement des plaques porte-clés à amputesdeguerre.ca.



Mercredi 19 février 2025 | 5

« L'AMOUR EN POÉSIE »

Une soirée poético-musicale en compagnie d'artistes de renom

Les amoureux des mots et de musique sont invités à assister au spectacle « L'amour en Poésie », le 21 février, à la salle Jean-D'Ailleboust à Sainte-Mélanie. L'événement, qui a pour objectif d'amasser des fonds en vue de la tenue de la troisième édition du Rendez-vous Couleurs, Orgue et Poésie, mettra en vedette nul autre que l'auteur-compositeur-interprète Yann Perreau, la comédienne et autrice Émilie Bibeau ainsi que le poète Jean-Paul Daoust.

Élise Brouillette | ebrouillette@medialo.ca

La soirée du 21 février sera ponctuée de prestations musicales de Yann Perreau, entrecoupées de lectures de Jean-Paul Daoust et d'Émilie Bibeau.

En entrevue avec L'Action, l'auteur-compositeur-interprète, qui est originaire de Berthierville, raconte qu'il n'a aucunement hésité avant d'accepter l'invitation de prendre part à ce spectacle-bénéfice. Yann Perreau confie que lui et Jean-Paul Daoust se connaissent depuis une bonne quinzaine d'années. « Nous nous sommes connus à travers la poésie, la musique et les mots. Nous sommes aussi deux fiers Lanaudois. »

La poésie, c'est la liberté de créer des mondes, de s'exprimer de façon ouverte et de prendre des chances en jouant avec les mots.

- Yann Perreau

L'artiste a vanté la grande conscience et la belle sagesse de Jean-Paul Daoust. « Il a toujours eu le désir de rendre les choses plus belles et plus grandes. C'est un mentor pour moi. » L'artiste mentionne aussi qu'il est attiré par la poésie depuis sa jeunesse. « La poésie, c'est la liberté de créer des mondes, de s'exprimer de façon ouverte et de prendre des chances en jouant avec les mots. Ceux-ci nourrissent la sensibilité, ils peuvent faire rire autant que pleurer. » En partageant ses rêves et sa vision des choses, Yann Perreau souhaite humblement faire sa part afin de générer de la beauté.

Ce sera sa première performance dans la région depuis le lancement, à l'Albion de Joliette en novembre dernier, de son album *Perro del amor*.

Lors du spectacle à Sainte-Mélanie, Yann Perreau se retrouvera seul au piano, il livrera une rétrospective de ses premiers albums et des nouvelles chansons. Il réserve aussi des petites surprises au public!

Yann Perreau explique qu'au fil des années, il a fait peu de spectacles en solo et que c'est un concept qu'il explorera davantage, lui qui est de retour de deux ans en Europe où il s'est justement produit dans des endroits plus intimistes. « Ça me permet d'approprier mes chansons différemment et d'axer sur les mots et le piano. » Ces contextes sont aussi propices à la spontanéité et aux interactions avec le public.

Au sujet de son récent album, Yann Perreau témoigne : « Je suis très content du résultat au niveau musical et c'est un album très poétique. Il y a des pièces plus intimistes, d'autres plus rock. Ça amène le printemps! »

Soulignons que le poète joliettain Dominique Corneillier, qui avait déjà collaboré à l'écriture de certaines pièces de Yann Perreau, a récidivé pour deux chansons du récent album, soit *Va où ton cœur te porte* et *Bonne journée*.



Yann Perreau sera en spectacle à Sainte-Mélanie.

Photo: gracieuse - Karoline Charbonneau

Au cours des prochains mois, plusieurs projets seront mis en branle, dont une tournée en lien avec l'album. Il est possible de suivre l'artiste via son site Web et ses réseaux sociaux.

Cinquante ans de carrière

Le poète Jean-Paul Daoust est bien fébrile à l'approche du spectacle poético-musical du 21 février. « Il s'agit réellement de l'événement-bénéfice le plus important pour Culture en Action et afin de nous permettre de mener le projet à bon port. »

Le Rendez-vous Couleurs, Orgue et Poésie, qui se déroulera les 11, 12 et 13 octobre à Sainte-Mélanie, unira de nouveau la musique, la poésie et les arts visuels pour trois journées enchantées. Cette année, l'événement et la création des œuvres seront inspirés par la poésie de Jean-Paul Daoust, qui célébrera 50 ans de carrière en 2026.

Celui-ci s'apprête aussi à lancer un nouveau recueil de poésie intitulé *Escalader la lumière*. « En ces temps moroses, je crois que la lumière est encore possible. »

Lorsqu'il jette un regard vers les dernières années, Jean-Paul Daoust se dit heureux du chemin parcouru et souligne qu'au départ, il n'avait pas de plan de carrière. Ce dernier a pris forme un poème à la fois. « Finalement, je publiais chaque année. »

Les 50 dernières années lui ont permis de voir apparaître des formes d'écriture qui n'existaient pas auparavant et dont il fut un pionnier, comme la littérature queer. Il se réjouit de l'effervescence actuelle dans le milieu de la poésie.

Jean-Paul Daoust a publié plus d'une cinquantaine d'ouvrages de poésie, deux romans et un recueil de récits dont certains ont été traduits en anglais, en espagnol et en slovéne. Il a été lauréat de nombreux prix.



Le poète lanaudois Jean-Paul Daoust.

Photo: gracieuse - Mario Savoie

Le 21 février, le Lanaudois proposera des extraits de sa poésie. De son côté, l'autrice de *Cœur Vintage*, Émilie Bibeau, a été invitée à proposer une lecture d'écrits qu'elle aime particulièrement.

Le spectacle « L'amour en Poésie » aura lieu le 21 février, à 20 h, à la salle Jean-D'Ailleboust (Hôtel de Ville) située au 10, rue Louis-Charles-Panet, à Sainte-Mélanie. Celle-ci sera aménagée pour l'occasion. Les billets, au coût de 30 \$, sont en vente chez Le Papetier Le Libraire - Hamster+ à Joliette, aux Marchés Tradition de Sainte-Mélanie et via lepointdevente.com.

J'explore ma région

Notre Calendrier des événements recense des activités incontournables de la région pour les jours ou semaines à venir. Un guide pratique pour ceux qui souhaitent rester informés des rendez-vous à ne pas manquer. Vivez pleinement tout ce que la région a à offrir!



Photo gracieuseté - Bertrand Exeïter

Spectacles et cinéma au CRAPO

À l'occasion de son 20^e anniversaire, le CRAPO propose une programmation étoffée d'événements divers. Parmi ceux à venir, en chanson populaire, Kevin Parent présentera son spectacle solo « Pigeon d'argile - 30e anniversaire » le 22 février et France D'Amour son spectacle « Quatorze » le 15 mars. Du côté du Ciné-Blabla, le documentaire *Malartic*, qui traite de l'histoire de la plus grosse mine d'or à ciel ouvert au Canada, sera projeté le 26 février en présence de son réalisateur Nicolas Paquet. Pour informations : crapo.qc.ca.

Vente de livres usagés

La Bibliothèque Rina-Lasnier à Joliette tiendra une vente de livres usagés les 22 et 23 février prochain de 10 h à 17 h. Il sera possible de dénicher des livres à petits prix pour tous les goûts et pour tous les âges. Ne pas oublier ses sacs!



Photo Médialo - archives



Photo gracieuseté

Une soirée de projection pour découvrir les entreprises de Saint-Damien

La Corporation de développement de Saint-Damien dévoilera les portraits d'entreprises damiennoises, réalisés dans le cadre de la campagne de communication et fierté, à l'occasion d'une soirée de projection ouverte gratuitement au public. En réservant leur présence, tous peuvent se déplacer au centre communautaire et des loisirs de Saint-Damien (6865 chemin Montauban), le vendredi 21 février, de 19 h 30 à 21 h. Il est possible de réserver un billet en allant sur le site <https://www.eventbrite.ca/e/1191751032419?aff=oddtcreator>.

Carnaval Grande-Vallée

Quatrième édition du Carnaval Grande-Vallée à Chertsey, le samedi 22 février, de 11 h à 19 h, au 500, des Marguerites. Sur place, mascottes, jeux gonflables, glissade, patin à glace, musique, maquillage pour enfants, peinture sur neige, artisans, feux d'artifice, nourriture et breuvages. Entrée gratuite.

L'ACTION
D'AUTRAY

fier partenaire de

rabaischocs.com

Achetez • Économisez • Profitez



Bistro Leduc
Joliette

Chèque-cadeau

Obtenez **10\$** | Payez **7\$**

Topdeck Hero
Joliette

Chèque-cadeau

Obtenez **25\$** | Payez **17⁵⁰\$**



> 1283432



Scanner pour économiser

Des activités à petits prix pour un **HIVER ENCORE PLUS MAGIQUE!**



JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

CONCOURS

500\$

EN PRIX À GAGNER
aux Galeries Joliette

CONNAISSEZ-VOUS
UNE FEMME
INSPIRANTE?

Mère, conjointe,
fille, patronne, amie,
grand-mère, collègue...



> 1285010

Partagez
son histoire ici!

L'ACTION x Galeries Joliette.ca

ESCALADE HIVERNALE

Un Lanaudois veut dépasser ses limites lors d'une compétition d'envergure

Vingt-quatre des plus grands noms de l'escalade de glace seront rassemblés au Festiglace de Pont-Rouge, du 19 au 23 février, afin de s'affronter dans une compétition unique. Parmi ceux-ci se trouvera le Joliettain Serge-Alexandre Demers Giroux qui prendra part à l'épreuve de «L'Enduro» dans la catégorie élite. Il affrontera, au cœur de celle-ci, des athlètes provenant d'un peu partout à travers le monde.

Mélicha Blouin | mblouin@medialo.ca

«Je suis bien fier de représenter Lanaudière dans cette belle aventure! Mon premier objectif sera d'avoir le plus de plaisir possible et comme dans tout ce que j'entreprends, je vais donner mon 110%! Je veux seulement montrer qu'avec un peu de volonté et de motivation, on peut arriver à dépasser ses limites», a commenté, en entrevue avec L'Action, celui qui grimpe depuis plus de 18 ans.

Bien que l'athlète détienne une très grande expérience, il s'agira pour lui d'une première compétition. «À l'aube de mes 40 ans, avec mes deux enfants et mon travail, je ne suis pas un athlète professionnel comme certains compétiteurs qui seront présents, donc j'y vais de façon très réaliste! Je veux seulement essayer de faire peur à quelques personnes, mais certainement pas au premier», a rigolé celui qui est originaire de Saint-Norbert.

Cette première compétition représente un défi pour l'athlète, mais également l'occasion de vivre une expérience mémorable. D'autant plus que l'événement détient une grande notoriété. En effet, pendant dix ans (de 1997 à 2007), le Festiglace de Pont-Rouge était le plus grand rassemblement d'escalade au monde. «J'en ai toujours entendu parler lorsque j'étais plus jeune, c'était vraiment mythique et légendaire!»

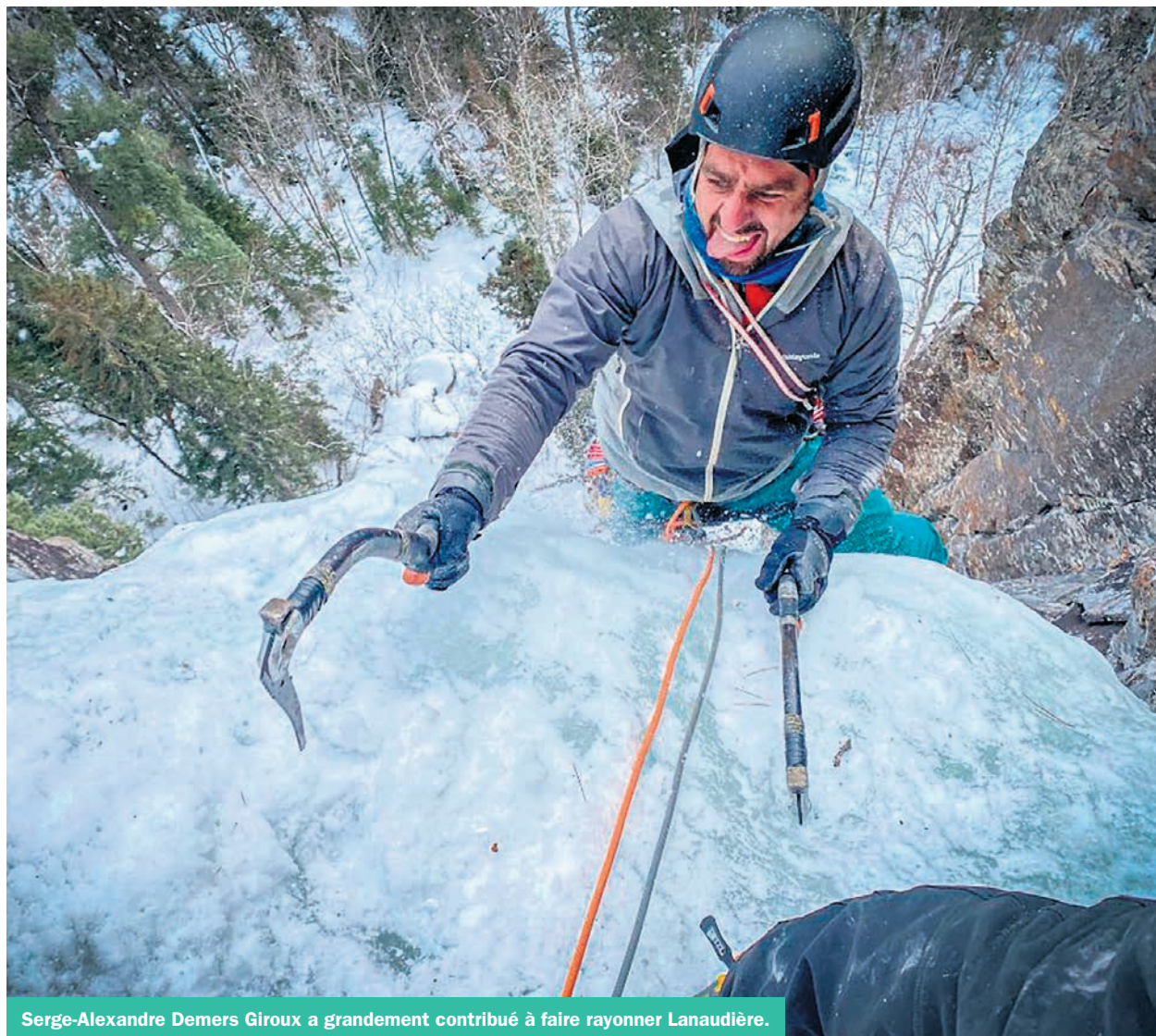
Le rendez-vous annuel a cessé en 2007, avant de renaître de ses cendres en 2020. Serge-Alexandre y a participé pour la première fois l'an dernier en tant que bénévole et c'est à ce moment qu'il a pu constater qu'il s'agissait bel et bien d'un incontournable. «Ça m'a vraiment inspiré et mon partenaire d'escalade hivernale des dix dernières années, Louis-Philippe Ménard, m'a motivé à m'inscrire comme compétiteur pour cette année!»

L'Enduro

La candidature de Serge-Alexandre a été retenue notamment grâce au parcours et à l'expérience du grimpeur, mais aussi pour sa grande implication dans le monde de l'escalade. En apprenant qu'il avait été sélectionné, il a entrepris de retrouver une forme physique exemplaire. «Je ne serai pas le plus athlétique, les gens de la Coupe du monde sont à des années-lumière de ma capacité physique, mais la formule Enduro me permet d'espérer de ne pas terminer dernier!»

Au cœur de cette compétition, qui se tiendra le 22 février, chaque grimpeur disposera de deux périodes de 1h30 pour escalader le plus de voies possibles. Les points seront déterminés en fonction de la longueur et de la difficulté de chacune des voies choisies et effectuées par le compétiteur. «L'année dernière, les meilleurs en ont fait autour de 15, ce qui est incroyable, ils courent littéralement à la verticale! En plus, ce ne sont pas des parcours faciles. J'ai des amis grimpeurs qui sont venus sur le site et ils n'ont pas été capables de décoller.»

Parmi les compétiteurs, en plus des nombreux canadiens, se trouvent six Français, cinq Américains et des athlètes de la Suisse et de l'Écosse. «On se suit tous sur les ré-



Serge-Alexandre Demers Giroux a grandement contribué à faire rayonner Lanaudière.

seaux sociaux, alors ça ajoute de la pression! Quand tu vois qu'ils sont en train de grimper et que tu ne l'es pas, tu as l'impression de prendre du retard! Depuis environ un mois, tout le monde a le couteau entre les dents!»

De son côté, Serge-Alexandre s'entraîne quotidiennement sur un mur d'escalade à son domicile et tente de maximiser ses sorties. Tout particulièrement à Pont-Rouge, puisqu'il s'agit, selon ses dires, d'une roche très particulière.

Un ambassadeur pour la région

Depuis ses débuts comme grimpeur, Serge-Alexandre Demers Giroux a grandement contribué à faire rayonner la région de Lanaudière à travers le monde de l'escalade. En dénichant des nouvelles voies et en partageant ses découvertes, il a attiré de nombreux adeptes dans la région. «Je suis un grand explorateur de l'arrière-pays de Lanaudière! C'est vraiment cet aspect d'ouvrir des voies et de faire des premières ascensions dans les coins les plus reculés qui m'anime!»

Parmi ses trouvailles, il y a la paroi du lac du Cap qui est l'une des plus belles destinations d'escalade de glace de la région. Située dans la réserve faunique Mastigouche, à l'est du réservoir Taureau, elle fait plus de 100 mètres de haut. Elle n'est que l'une des belles découvertes du grimpeur et ce dernier a ajouté que la région regorge d'une multitude de falaises et de parois inexplorées qui restent à gravir et à affronter.

«Quand je trouve de nouveaux bouts de roches, je suis comme un enfant à Noël! C'est comme se promener en

forêt et voir La Ronde apparaître devant ses yeux, je suis ébahi chaque fois! Le territoire m'est cher d'une façon inestimable et c'est un cadeau de la vie d'avoir toute cette étendue sauvage», a terminé celui qui est aussi agent de développement en plein air chez Loisir et Sport Lanaudière.

Le Festiglace sera ouvert au grand public les 22 et 23 février. Les familles pourront participer à plusieurs activités dans la zone jeunesse dont des essais d'escalade, de la tyrolienne et de la raquette en sentiers.

L'escalade hivernale permet à Serge-Alexandre Demers Giroux de pousser ses limites encore plus loin. «Il fait froid et les parois sont difficiles d'accès, c'est du gros fun finalement! En fait, je pense que j'aime juste vraiment souffrir», a-t-il plaisanté. Contrairement à l'été, où les voies sont présentes de façon pérenne et ne changent à peu près pas, il aime les surprises que lui réservent les voies hivernales. «Tu peux revenir à différents moments de la saison et ce n'est jamais pareil. Ce sont toujours des casse-têtes à résoudre, alors c'est un dépassement autant physique que mental.» Sa passion l'a mené un peu partout à travers le Québec, mais aussi aux quatre coins de la planète. Il aimerait d'ailleurs retourner en Europe pour grimper les Dolomites en hiver et revivre des aventures au cœur des Alpes. Plusieurs territoires des États-Unis et de l'Ouest canadien l'interpellent également.

Regard sur ma région

Sourires, anecdotes, nouvelles, photos : c'est dans cette page que chaque semaine, nous plongeons avec vous au cœur de notre économie locale. Partons à la rencontre de nos sympathiques entrepreneurs et immisçons-nous dans les coulisses des commerces de chez nous!



Lisette Falcker conseillère, Denis Moreau conseiller, Christian Goulet maire et Jocelyn Guévremont conseiller.

Déjeuner colombien à Lavaltrie

Le dimanche 2 février, les élus de Lavaltrie ont eu le plaisir de servir un délicieux déjeuner colombien dans le cadre de la Féerie d'hiver. Un moment convivial et chaleureux rendu possible grâce à la précieuse implication des Chevaliers de Colomb Conseil 8632 à Lavaltrie, des bénévoles et des citoyens. La population de Lavaltrie est invitée au prochain déjeuner le dimanche 2 mars de 9h à 13 h.



Des enfants ayant reçu un cadeau de la Fondation lors de la Fête givrée de Cible Famille Brandon.

Un appui à Cible Famille Brandon qui fait chaud au cœur!

Cible Famille Brandon salue le don de 3 415 \$ offert par la Fondation Bon départ de Canadian Tire. Grâce au marchand propriétaire Canadian Tire de Joliette Michel Fréchette, Cible Famille Brandon a bénéficié de l'appui de la Fondation dans le cadre du programme Dons aux organismes de bienfaisance créé afin de venir en aide à des organismes de bienfaisance.

Le don de matériel et de jeux d'extérieur d'hiver a permis d'offrir une belle Fête givrée aux familles de la Brandonnie. Les jeunes ont pu repartir avec des raquettes, des traineaux, des 3 skis ou des tubes pour glisser.

Cible Famille Brandon est une Maison de la famille et un Centre de ressources périnatales, dont la mission est de soutenir les familles dans les différentes étapes de leur vie, en les offrant accueil, écoute et accompagnement.

Espace détente

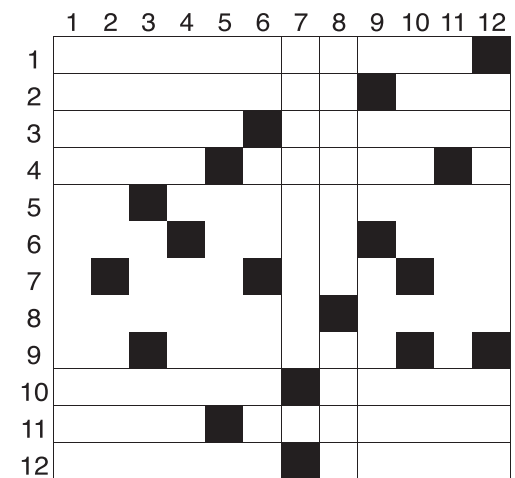
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Production.
2. Policé — Désert rocheux.
3. Détestation — Boit lentement.
4. Partie d'un panier — Autrement.
5. Ancienne note — Monotone.
6. Club de golf — Axe d'une plante — Prénom de la maîtresse d'Hitler.
7. Il peut parler — Fourrage — Indique un choix.
8. Qui vaut huit fois autant — Frit.
9. Abraham y serait né — Japonaise qui danse et chante.
10. Local servant d'abri — Rumeurs.
11. Lieu de délices — Défenseur.
12. Période géologique — Convenable.

VERTICALEMENT

1. Bagarre.
2. Affable — Principes sur lesquels on fonde sa conduite.
3. Notification — Jeune élève de danse — Amant.
4. Travailler la terre — Instrument de chirurgie.
5. Se crie dans l'arène — Phases d'un projet.
6. Rigolé — Grande voile — Matière à bouchons.
7. Harcelées.
8. Colorer légèrement — Au-delà de.
9. Dagobert — Prononcé clairement.
10. Fleuve du Proche-Orient — Se crie à un cheval.
11. Après déductions — Il habite peut-être Abidjan.
12. Grand faucon — Trinitrotoluène.

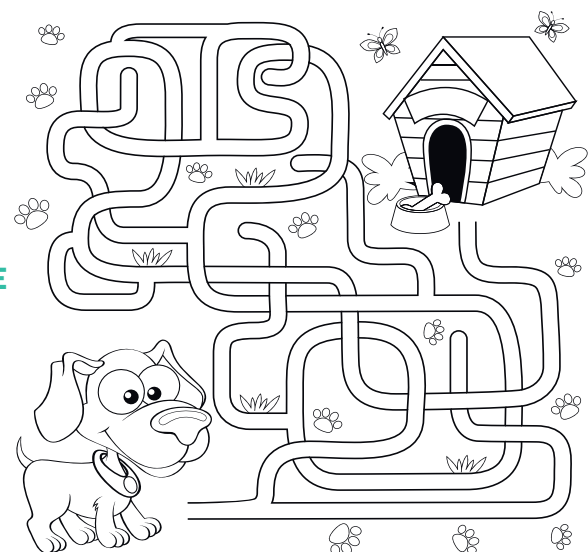


SUDOKU

Les règles du jeu : Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases. Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider.

			5	3				
8		6	9	4				7
4								
3							1	6
	1						4	
6	4				7			9
			3					6
7	2			8	1	3		
						2		

AIDE LE CHIEN À RETROUVER LE CHEMIN VERS SA NICHE



442 Construction, rénovation, réparation

PEINTRE d'expérience, très minutieuse, travail garanti, Lyne 514-826-4765

845 Prières, remerciements



REMERCIEMENTS

Remerciements à la Vierge Marie pour faveurs obtenues. C.J.



MERCI MÈRE TERESA

Dites 9 fois je vous salue Marie durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez ce message, le 9^e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mère Teresa. A.P.

Pour vendre, louer ou acheter

☎ 514 394-7156, poste 2222
1 888 767-7156, poste 2222

✉ annoncesclassées@medialo.ca

📅 Réservation : vendredi 16h30

Espace détente

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	L	A	B	O	R	A	T	I	O	N	
2	C	I	V	I	L	I	S	E		R	E	G
3	H	A	I	N	E		S	I	R	O	T	E
4	A	N	S	E		S	I	N	O	N		R
5	U	T		R	E	P	E	T	I	T	I	F
6	F	E	R		T	I	G	E		E	V	A
7	F		A	R	A		E	R	S		O	U
8	O	C	T	U	P	L	E		C	U	I	T
9	U	R		G	E	I	S	H	A		R	
10	R	E	M	I	S	E		O	N	D	I	T
11	E	D	E	N		G	A	R	D	I	E	N
12	E	O	C	E	N	E		S	E	A	N	T

SUDOKU

2	7	1	5	3	6	4	9	8
8	3	6	9	4	2	1	7	5
4	9	5	7	1	8	6	2	3
3	5	8	2	9	4	7	1	6
9	1	7	8	6	3	5	4	2
6	4	2	1	5	7	8	3	9
1	8	4	3	2	5	9	6	7
7	2	9	6	8	1	3	5	4
5	6	3	4	7	9	2	8	1

> 19 FEVRIER





Centre Funéraire Régional Joliette

- » Services funéraires personnalisés
- » Lieu chaleureux et spacieux
- » Équipe professionnelle et empathique

1077 Rue Lépine, Joliette | 450 753-7427 | centrefunerairejoliette.com

>1222552

L'ACTION
D'AUTRAY

216, rue Beaudry Nord, bureau 101
Joliette, Québec, J6E 6A6
1 888 767-7156
www.lactiondautray.com

Rédactrice en chef : Élise Brouillette
Journalistes : Mélissa Blouin, Gabriel Ferland et Jason Joly
Directeur des ventes régionales : Maxime Lessard
Directrice des ventes secteur Joliette : Valérie Hubert
Directrice des ventes Médialo : Audrey Darcy

Directeur développement des affaires : Benoit Delisle
Conseiller(ère)s en solutions média : Nathalie Jobin et Guy Lafleur
Adjointe aux ventes : Nathalie Frigon
Directrice web : Sabrina Giguère
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Consultant - Ambassadeur : André Juteau
Impression : Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2562-167X (Imprimé) - **ISSN :** 2562-1688 (En ligne)
Plus de 40 points de dépôt





Municipalité régionale
de comté de D'Autray

AVIS AUX ENTREPRISES

19 février 2025

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE PAVAGE – PISTE CYCLABLE ET STATIONNEMENT

AVIS est, par la présente, donné que la MRC de D'Autray recevra des soumissions pour des travaux de pavage pour une piste cyclable et un stationnement dans le nord de la MRC. Le présent appel d'offres et le contrat qui en découlera s'adressent tant à l'entreprise privée qu'aux personnes morales de droit public, lesquelles sont assujetties aux mêmes conditions, obligations et sont traitées sur un pied d'égalité. Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formules fournies par la MRC de D'Autray. Ces formules de même que le devis pourront être obtenus à compter du 13 février 2025 sur le portail du SEO au www.seao.ca. Les soumissions, sous pli cacheté, seront reçues par le directeur général au bureau de la MRC de D'Autray (550, rue De Montcalm à Berthierville) jusqu'à 11 heures, le 3 mars 2025. Il n'y a aucun engagement à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront reçues.

DONNÉ À BERTHIERVILLE, ce dix-neuvième jour de février deux-mille-vingt-cinq.

Bruno Tremblay
Greffier-trésorier et directeur général

>1287700



LANORAIE AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 4 février 2025, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté les règlements suivants :

1071-87-2024 : Règlement 1071-87-2024 modifiant le règlement de zonage 269-90 afin :

- De créer la zone R7-2 à même la zone R4-1;
- D'ajouter des dispositions relatives à la zone R7-2;
- De restreindre l'utilisation d'abri d'auto temporaire dans les zones R7-1 et R7-2.

1083-3-2024 : Règlement 1083-3-2024 amendant le règlement 1083-2017 relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIA) afin :

- D'ajouter les documents obligatoires à la soumission d'une demande;
- D'assujettir le développement « Les Vallons de Lanoraie » en créant le secteur 6.

Pour obtenir copie de ces règlements ou les consulter, vous devez vous référer au site Internet de la municipalité, soit : www.lanoraie.ca, ou à l'hôtel de ville au 57, rue Laroche, Lanoraie.

Les règlements ont reçu l'approbation de la MRC de D'Autray, par l'émission de certificats de conformité en date du 10 février 2025, date de leur entrée en vigueur.

DONNÉ à Lanoraie ce 11 février 2025.

Brigitte Beauparlant,
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

>1287239



APPEL D'OFFRES PUBLIC

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Lavaltrie demande des soumissions pour le pavage de la route 131 entre le rang Saint-Jean et la rue Alain.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord.

Le contrat consiste en la mise en place d'une dernière couche de pavage, entre le rang Saint-Jean et la rue Alain, décrit sommairement comme suit :

1. Relevé d'arpentage avant travaux;
2. Enlèvement et disposition des chanfreins temporaires;
3. Pose de l'enrobé bitumineux;
4. Ajustement des services;
5. Marquage de la rue.

Ainsi que tous les autres travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **21 février 2025** par l'entremise du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec madame Marie-Josée Charron par courriel à : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Le soumissionnaire doit se procurer les documents d'appel d'offres par l'entremise du SEO, à défaut de quoi sa soumission est automatiquement rejetée. Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire ou d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement émis par une Institution financière, représentant au moins 10 % du montant total de la soumission.

La soumission et le cautionnement doivent être valides pour une période de 60 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Le soumissionnaire doit fournir une copie de sa Licence d'entrepreneur de construction émise par la *Régie du bâtiment du Québec*.

PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 6 mars 2025. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 14 mars 2025.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer dans une enveloppe opaque cachetée, un exemplaire original et deux copies de sa soumission incluant tous les documents requis. L'enveloppe doit être identifiée, conformément au devis et portant la mention : Appel d'offres no : **2025-02-03/AOP - Travaux de pavage route 131 entre le rang Saint-Jean et la rue Alain**.

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est le **18 mars 2025 à 13 h 30**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve de tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 19 février 2025
Marie-Josée Charron, greffière

>1287301



APPEL D'OFFRES PUBLIC ACQUISITION D'UNE RÉTROCAVEUSE AVEC ÉQUIPEMENTS

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Lavaltrie demande des soumissions relativement à l'acquisition d'une rétrocaveuse avec équipements.

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ou entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **21 février 2025** via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec madame Marie-Josée Charron par courriel à : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire ou d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement émis par une Institution financière, représentant au moins 10 % du montant total de la soumission.

La soumission et le cautionnement doivent être valides pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 10 mars 2025. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 21 mars 2025.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer dans des enveloppes opaques cachetées, un exemplaire original et une copie de sa soumission incluant tous les documents requis.

Les enveloppes doivent être identifiées, conformément au devis et portant la mention : Appel d'offres no : **2025-02-02/AOP - ACQUISITION D'UNE RÉTROCAVEUSE AVEC ÉQUIPEMENTS**

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est le **25 mars 2025 à 13 h 30**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve d'un tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à retenir aucune des offres reçues, même celle ayant obtenu le meilleur pointage final.

Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 19 février 2025.
Marie-Josée Charron, greffière

>1287351

LA PRESSE TOURISTIQUE

EXPLORER | BOUGER | SAVOURER

Votre guide d'escapades et de découvertes



Photo - Dômes St-Côme



Photo - Chalets Lanaudière

Des nouveautés dans Lanaudière cet hiver

Parc à neige, expérience en dôme, salle de spectacle, jeu d'évasion...
Plusieurs nouveautés ont pris place dans Lanaudière cet hiver. En profiterez-vous?

Lire la suite de l'article sur notre site

www.lapresstouristique.ca



MÉDIALO